Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 548

Artikel: Le centenaire de l'Ecole Vinet

Autor: Bonard, S. / Muret, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263409

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Universitaire, Genève

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Σ 1436

J. A.

17 JUIN 1939 — GENEVE

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — N° 548

22 JUIN 1939

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro .. » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

La vie n'est ni un jour de deuil, ni un jour de plaisir, c'est un jour de travail.

Alex. VINET.

A NOS LECTEURS

Vu le prochain départ de notre Rédactrice, appelée à Copenhague pour les préparatifs du Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et à Stockholm par des réunions organisées par les Sociétés féministes suédoises, la parution du prochain numéro de notre journal sera avancée d'une semaine, ce numéro sortant de presse à la date du 24 juin.

Promenades à travers l'Exposition Nationale

II [1]

Si vous habitez Zurich, vous avez certainement décidé dans votre sagesse de voir l'Exposition « de façon systématique », et tout aussi certainement, vous aurez éprouvé combien il était difficile de mettre ce plan à exécution!... Je viens d'en faire l'expérience: toute une après-midi durant, d'une à sept heures, j'ai parcouru les halles de la partie de l'Enge explorant les unes à fond, passant forcément plus rapidement dans les autres, prenant consciencieusement des notes... et pour quel résultat? arriver à constater qu'en six heures j'ai à peine vu le quart de l'Exposition de la rive gauche! et cela bien entendu sans m'être attardée dans les jardins décorés de statues, ni dans les crémeries. Ah! certes, si vous dégustez le café de la *Cafeteria*, sur le bateau amarré près de la rive, si vous vous reposez à la confiserie ou dans le restaurant du pavillon de l'hôtellerie, si vous traversez le lac en canot à moteur, ou vous laissez glisser sur le canal du *Schifflibach* entre des berges fleuries, vous ne voyez que le côté séduisant de l'Exposition! mais pour qui y travaille, que ce soit la journaliste se documentant consciencieusement, ou les spécialistes de différentes techniques exécutant leur besogne dans les halles surchauffées par un soleil tombant d'aplomb sur des parois fragiles, la tâche est rude. Respect et admiration donc pour tous ceux, hommes et femmes, qui dans l'intérêt du pays, tiennent bon du matin jusqu'au soir, dans des conditions de travail souvent plus difficiles que celles que leur impose la vie quotidienne!

* * *

Partons en promenade, voulez-vous, lectrices? Voici d'abord la division *Art sacré* où, comme jadis à la Saffa, vous admirerez les merveilleux vêtements sacerdotaux, brodés et confectionnés par des mains féminines, et que justement des prêtres examinent avec satisfaction dans tous leurs détails. Puis voici l'exposition de la musique, qui est un enchantement, tout particulièrement la petite salle de concert, dont les parois sont décorées d'une pluie de notes de musique. « Douze mille Suisses jouent de l'orgue » est-il inscrit quelque part: les femmes sont-elles comprises dans ce chiffre?

Car en tant que femme, j'éprouve constamment une impression pénible en constatant le petit nombre de substantifs féminins qui sont employés ici! On parle toujours de citoyens, de Suisses, de travailleurs... et les *citoyennes* les *Suissesses*, les *travailleuses* existent à peine! Voyez par exemple la salle en forme de chapelle dédiée aux écrivains suisses, et qui a été décorée par Mme F. Hammar-Möschlin la femme du président de la Société des écrivains suisses: de solennels personnages, vêtus de longues robes apostoliques, y figurent: Gottfried Keller, C.-F. Meyer, J. Gotthelf, Spitteler et *tutti quanti*, et pour la Suisse française, Vinet, Rousseau... et une seule femme, Mme de Staël, que, pour la circonstance, on a spécialement décorée d'un châle vert jeté sur ses épaules. On peut évidemment différer d'opinion quant à la présentation de nos célébrités littéraires nationales, mais pour ma part, combien je les aurais préférées avec moins de draperies et de consécration, et dans toute l'imperfection de leur humanité...

Le Pavillon de la presse a été organisé par M. Gauchat, dessinateur, de façon remarquablement vivante et captivante. Il est vrai que les titres de nos journaux féminins et féministes sont difficiles à trouver, tant est modeste la place qui leur est assignée! C'est à la librairie de ce pavillon que l'on pourra enfin se procurer, dès la semaine prochaine, notre brochure *Toi, femme suisse*, dont la parution a été malencontreusement retardée. Au lieu des 96 pages annoncées, cette brochure en compte 116 et de nombreuses illustrations, qui feront que chacune voudra la posséder.

A côté de la salle de la presse, la division du papier, organisée également de façon charmante par le couple de peintres Hafelfinger (Zurich), nous montre des plieuses à l'œuvre: la rapidité et l'habileté effarantes avec lesquelles elles accomplissent leur travail à la main ou à la machine prouvent bien qu'il faut ici des doigts déliés de femmes. A l'entrée du hall des Arts graphiques, où sont accomplis tous les travaux d'imprimerie, et où, dans une chaleur brûlante, linotypistes, typographes, margeuses travaillent sous les yeux du public, les trois affiches officielles de nos trois précédentes Expositions nationales permettent de réaliser l'évolution du goût en un demi-siècle: Zurich (1883): un ange gardien aux formes pleines; Genève (1896): une femme, qui a l'intention de représenter l'Helvétie, veillant sur la ville; Berne (1914): le fameux « cheval vert » de Cardinaux, qui a fait couler tant d'encre; et aujourd'hui de nouveau Zurich: les quatres jolies filles rieuses et de si fraîches couleurs. Il serait bien difficile de dégager de ces quatre affiches l'idée d'un progrès féministe!

* * *

La section de la formation professionnelle m'a paru un peu aride. En ce qui concerne l'enseignement ménager, je cueille ces deux chiffres significatifs: en 1896, cet enseignement coûtait 280.845 fr. et en 1937, 5.167.817 fr! L'augmentation est appréciable, et cependant il ne paraît pas que cet enseignement soit suffisamment répandu, et la nécessité de son organisation rationnelle, aussi bien que celle de l'enseignement commercial, ou de l'artisanat, s'impose. Si le travail domestique était un métier exercé principalement par des hommes, il y aurait longtemps que nous aurions un ministère d'éducation ménagère! Je note encore qu'en 1938, 130 jeunes gens et 50 jeunes filles ont passé les examens de la « maturité commerciale » et qu'en 1937-1938, 4.500 jeunes gens et 3.000 jeunes filles ont suivi les cours des écoles supérieures de commerce.

Elisabeth THOMMEN.

(La fin en 3me page).

[1] Voir le précédent N° du *Mouvement*.

Une autre vue du Pavillon de la femme à l'Exposition de Zürich.

Cliché et photo „Berna"

Comment il faut poser la question

Montesquieu écrit, dans les Lettres persanes : *« C'est une grande question parmi les hommes de savoir s'il est plus avantageux d'ôter aux femmes leur liberté que de la leur laisser. ».*

Deux siècles après cet écrit, on discute encore pour savoir quel parti est « le plus avantageux » pour les hommes. Mais de ce qui est le plus avantageux pour la communauté, pour les femmes, pour les enfants, de cela, personne ne s'inquiète.

S. F.

Le centenaire de l'Ecole Vinet

L'Ecole Vinet, à Lausanne, école supérieure de jeunes filles, est trop intimement liée au mouvement féministe romand et même suisse, et par conséquent à notre journal, pour que nous ne nous associions pas de tout cœur à la fête où elle a célébré, le 27 mai, à Lausanne, le centième anniversaire de sa fondation par Alexandre Vinet.

Excellente occasion de relire ces pages prophétiques, d'un modernisme étonnant, où le grand penseur, le chef du libéralisme, a tracé ce que doit être l'éducation des filles, l'importance de la formation d'une élite de femmes, qui feront de la génération qui monte une race forte, bien préparée à ses multiples devoirs. Il est évident que Vinet, vivant il y a cent ans dans une petite ville de moins de 15.000 habitants, ne prévoyait pas la femme non mariée obligée de gagner son pain quotidien. Et encore! dans les écrits qu'il consacre à l'éducation des filles, tant dans le *Nouvelliste vaudois*, ou dans le *Courrier suisse* que dans son rapport de 1842 à la Société suisse d'Utilité publique, ou encore dans son cours, baptisé par une municipalité timorée: *Introduction à la connaissance des facultés de l'âme et des opérations de l'esprit*, Vinet pensait à celles, nombreuses alors, qui se destinaient à l'enseignement privé dans des familles allemandes et russes. C'était d'ailleurs le moment où l'on créait l'Ecole normale des filles en en confiant la direction à Cornélie Chavannes.

Entourer les jeunes filles de sollicitude, d'une atmosphère de confiance, leur inspirer, par une discipline ferme et affectueuse à la fois, une obéissance spontanée, développer les qualités du cœur autant que celles de l'esprit, l'éducation morale marchant de pair avec la culture intellectuelle, tel était le but de Vinet. L'école qu'il a dirigée dès 1841, et qui depuis 1872 porte son nom, a toujours suivi cette ligne de conduite. On peut dire qu'elle a bien mérité du pays, et non seulement du pays, mais de tous les continents, car partout, on retrouve des « Vinettes » animées de l'esprit de la maison et transmettant ses heureuses traditions. « J'ai des filles partout » peut dire, comme Calvin, l'Ecole Vinet.

Parce qu'institution privée, cet établissement a pu être à l'avant-garde du mouvement des idées, servir de laboratoire pour des théories nouvelles que l'école officielle trouvait révolutionnaires. Il ne s'est embarrassé d'aucune idée préconçue, d'aucune prévention, d'aucun préjugé, et c'est pourquoi il a été plusieurs fois et est encore dirigé par une femme; c'est pourquoi, dans le choix du corps enseignant, son Comité de direction — présidé depuis 1926 par une femme — ne s'est jamais occupé du sexe du professeur, mais de ses qualités, de ses compétences, de sa personnalité. C'est pourquoi l'Ecole Vinet a donné à notre cause tant de féministes plus ou moins notoires. Je ne cite aucun nom; il les faudrait citer tous. Et c'est pourquoi il y a tant de liens entre le mouvement féministe suisse et l'Ecole Vinet.

La cérémonie qui a marqué, au Théâtre municipal, cet heureux anniversaire, a été fort réussie et animée d'un bel esprit de reconnaissance et de courage. Il faut dire ici le succès remporté par l'évocation *Au temps de Vinet*, due à Mme Philippe Daulte, naguère abonnée du *Mouvement Féministe*, qui à l'aide des agendas, de la correspondance de Vinet et de ses amis, a su faire revivre la famille du penseur, son entourage, son salon, ses chagrins et ses enthousiasmes, avec une intelligence, un respect, un cœur, un tact qui sont l'apanage d'une femme extrêmement cultivée et douée de toutes les qualités morales que voulait Vinet. Nous avons revécu notre histoire littéraire vaudoise d'il y a cent ans, dont nous pouvons être fiers, et dont l'évocation ne manquait pas de mélancolie. Les familles qui constituaient alors l'élite du pays, et qui la constituent encore de nos jours par leurs qualités intellectuelles et morales, ne jouent actuellement qu'un rôle fort effacé. Et je ne parle pas des femmes distinguées formées par l'Ecole Vinet, celles qui l'ont dirigée et qui y ont enseigné; du fond du cœur, on ne peut que regretter que notre pays fasse si peu de cas, et utilise si peu tant de qualités, tant de capacités qui ne demandent qu'à se mettre mieux encore au service de tous, selon l'immortelle recommandation de Vinet.

S. BONARD.

Hommage à l'Ecole Vinet (1839-1939)

Sous ce titre [1] vient de paraître à l'occasion de ce centenaire un volume dans lequel, et à côté d'une intéressante notice sur l'Ecole Vinet par le distingué professeur Perrochon, une trentaine d'anciennes élèves ou maîtresses apportent l'hommage touchant de leur profonde reconnaissance à cette maison, où elles ont passé les belles années de leur première jeunesse, dont elles ont gardé un souvenir heureux, souvent ému, et où plusieurs d'entre elles reconnaissent avoir puisé les forces morales et l'idéal qui leur ont permis de se rendre utiles dans leur vie. C'est ce qu'elles racontent sous des titres suggestifs: *Les semences lèvent*; *Au champ de la famille et de l'école*; *Aux jardin de l'art*; *Dans les bosquets de la littérature*; *Sur les routes du monde*... On y voit le témoignage vivant et émouvant de simples mères de famille, d'infirmières protestantes ou de sœurs de charité catholiques, de femmes de pasteurs, de missionnaires, de femmes-médecins ou d'éducatrices. Mais on y trouve aussi celui de femmes artistes, de femmes de lettres, de journalistes, de musiciennes, d'éclaireuses, de sportives, de voyageuses. de travailleuses sociales, etc., etc.

Ce bel hommage, si varié, va tout naturellement aux maîtresses et aux maîtres qui ont assuré pendant un siècle la continuité du caractère spécial de l'Ecole Vinet. Ce caractère spécial est, comme

[1] Edition La Concorde, Lausanne.

l'exprime fort bien l'une des anciennes élèves, « une ambiance tout à fait exceptionnelle par son libéralisme et sa largeur de vues », et aussi, comme le souligne une des anciennes élèves devenue la secrétaire générale du Bureau international d'éducation à Genève, «un enseignement individualisé, déjà adapté à l'intelligence, à la mentalité et au caractère des élèves, que l'on considérait dans leur diversité au lieu de les soumettre à un traitement uniforme. Etonemment moderne!...»

Lisez donc cette plaquette, œuvre profondément féminine, où les lecteurs du *Mouvement* retrouveront avec plaisir au moins deux ferventes adeptes du suffrage féminin !

Dr. M. MURET.

Les avocates japonaises

Une loi promulguée en 1936 au Japon permet aux femmes de pratiquer comme avocates. Pour la première fois, trois jeunes filles viennent de passer brillamment les difficiles examens d'avocat: Mlle Moto, âgée de 25 ans, est sortie quatrième sur 242 candidats; 2500 personnes s'étaient inscrites pour subir ces examens. S. F.

Les femmes et la Société des Nations

Liste des femmes déléguées à la XXVe Conference Internationale du Travail (Genève, juin 1939)

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE : Mrs. Clara Beyer, directeur adjoint au Ministère du Travail, conseillère technique gouvernementale.

EMPIRE BRITANNIQUE : Miss Fl. Hancock, déléguée du syndicat des travailleurs des transports, conseillère technique ouvrière.

BRÉSIL : Mme Rocha, conseillère commerciale à la Légation brésilienne à Paris, conseillère technique gouvernementale.

DANEMARK: Mme Julie Arenholdt, inspectrice de fabriques, conseillère technique gouvernementale.

FRANCE : Mme Léonetti, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.

IRLANDE : Miss B. Stafford, inspectrice en chef du travail, conseillère technique gouvernementale.

MEXIQUE : Mlle Palma Guillem, conseillère à la délégation permanente du Mexique auprès de la S. d. N., conseillère technique gouvernementale.

NORVÈGE : Mlle Aase Lionaes, conseillère technique gouvernementale.

PAYS-BAS : Mlle G. Stemberg, directrice au Ministère des Affaires sociales, déléguée du gouvernement.

SUISSE: Mlle Dora Schmidt, adjointe au Directeur teur de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, conseillère technique gouvernementale.

YOUGOSLAVIE : Mlle Miléna Atanatskovitch, conseiller supérieur au Ministère de la Politique sociale et de la Santé publique, conseillère technique gouvernementale.

Soit au total 11 femmes, représentant 11 pays, ce qui, malheureusement, marque un recul sur les années précédentes, puisqu'en 1938, on comptait 12 femmes membres de délégations et en 1937, 19 femmes.

Contre le chômage féminin

Une intéressante institution

Il y aura vingt-cinq ans cet été qu'a été fondé à Genève, par l'initiative de quelques membres de l'Union des Femmes, l'Ouvroir qui porte ce nom, et qui est arrivé à l'heure actuelle, et grâce au savoir-faire et aux dons d'organisation et d'adaptation de ses dirigeantes, à grouper et à coordonner presque tous les efforts qui se font dans cette ville pour lutter contre le chômage féminin. En effet, les autorités, tant fédérales que cantonales ou municipales ont maintenant pleinement réalisés qu'elles avaient sous la main une institution toujours prête, souple et facilement adaptable aux différentes formes d'aide aux chômeuses par le travail, et lui ont confié des tâches souvent importantes. Ceci, joint à l'appui généreux d'une clientèle fidèle, a permis à cet Ouvroir de développer son activité de façon réjouissante. Les renseignements présentés dans un récent rapport et que nous résumons ici en font foi.

Actuellement, l'activité de cet Ouvroir se manifeste sous trois formes différentes. La plus ancienne est son service de travail à domicile, actuellement subventionné par la Confédération et le canton, qui, après des enquêtes soigneusement menées, fournit à des chômeuses de tous les métiers, à des femmes de chômeurs, à des femmes, soit chargées de famille soit isolées, mais toujours dans une situation difficile, du travail de couture, de tricotage, de broderie, etc. Le produit de ce travail est vendu dans un fort joli joli magasin, coquettement arrangé, et bien achalandé, au centre de la ville, auquel est annexé un atelier de coupe et la direction de toute l'institution. Durant l'année 1938, ce service a fourni du travail par roulement à 124 ouvrières et à 24 à poste fixe (ces dernières exécutant plutôt les commandes délicates (trousseaux, lingerie fine, blouses de médecins et d'infirmières, etc.) ainsi qu'à un personnel fixe de 6 employées (directrice, coupeuses, vendeuse). Les salaires payés à tout ce nombreux personnel ont atteint en 1938 la somme globale de 21.418 fr. — chiffre appréciable si l'on songe que, augmentant de la sorte le pouvoir d'achat de ces ouvrières et employées, il contribue ainsi à la vie économique de la région. Ceci sans parler du réconfort moral qu'apporte ce travail, et des apprentissages et réapprentissages de couturières-lingères qu'il a permis de faire à plusieurs de ses ouvrières. Car ce serait une erreur de croire que ne sont confectionnés pour cet Ouvroir que des articles en série ou des chemises en pilou: un coup d'œil sur les vitrines du magasin de vente et de commandes prouve au contraire à tous les passants qu'en matière de layettes soignées, de lingerie en crêpe de Chine, de pullovers ou d'écharpes dernier cri, les ouvrières formées par cet Ouvroir sont vraiment à même de contenter les plus difficiles.

La seconde des activités de l'Ouvroir de l'Union des Femmes est celle de l'atelier de la Taconnerie. Celui-ci alors, en vertu d'une convention avec les autorités cantonales qui le subventionnent directement, n'emploie que des ouvrières couturières qualifiées, en chômage saisonnier ou prolongé, qui lui sont adressées par l'Office cantonal de placement. Vu le recrutement de ce personnel de choix, cet atelier est à même de satisfaire toutes les commandes en matière de vêtements de dames et de jeunes filles: lourds manteaux d'hiver ou vaporeuses robes du soir, tailleurs classiques et corrects ou déshabillés d'intérieur, blouses légères ou costumes d'enfants... il est prêt à tout — comme aussi, bien entendu à se charger de travaux plus modestes de réparation et de transformation. Durant le dernier exercice, cet atelier a payé une somme totale de 11,330 fr. de salaires à 52 personnes, dont deux en tout cas (la première et la coupeuse) travaillent à poste fixe.

Quant à la troisième forme de cette lutte magnifiquement menée contre le chômage féminin, elle s'exerce en coopération avec le Service cantonal du chômage et avec l'organisation dite « Kilo du chômeur ». A Genève en effet, comme dans d'autres villes aussi sans doute, ce ne sont pas seulement des kilos d'épicerie que récoltent une fois l'an en faveur des chômeurs les membres dévoués de l'Union chrétienne de Jeunes gens qui s'attellent à cette besogne, mais aussi des kilos — que disons-nous ? des tonnes, des wagons, des montagnes de vieux vêtements ! Ceux-ci, d'abord passés à l'étuve de l'Hôpital cantonal afin de bannir tout risque de contagion, sont ensuite triés soigneusement, afin que puissent être immédiatement distribés ceux qui ne nécessitent aucune réparation ; puis une fois ce premier prélèvement opéré, le stock en masse est tout au long de l'année réparé, raccommodé par les soins d'un grand atelier féminin, dont l'Ouvroir a assumé l'organisation. Arrangement tripartite: le «Kilo du chômeur» fournit la matière première; le Service cantonal du chômage engage les chômeuses par roulement et paye leurs salaires, généralement en compte à demi avec la Confédération; et l'Ouvroir dirige les travaux, et procède à la distribution gratuite des vêtements, ainsi remis en état, aux chômeurs et chômeuses sur présentation d'une pièce officielle justificative. Ainsi fonctionne le seul chantier d'Etat féminin qui existe en Suisse; et comme les dirigeantes de l'Ouvroir sont aussi des féministes bon teint, c'est avec satisfaction qu'elles constatent que si ailleurs, on ouvre des routes, on draine des marais, on assèche des étangs pour fournir du travail aux chômeurs masculins, à Genève, grâce à des initiatives féminines, on utilise de la matière première, qui ne coûte pas plus que la boue des marais ou les pierres des routes, pour vêtir décemment ceux qui ont froid, en procurant en même temps du travail, donc du pain, à de très nombeuses femmes. C'est qu'en 1938, cet atelier dit « du Kilo » a employé par roulement 420 ouvrières, plus deux surveillantes, et leur a payé, pour avoir réparé ou transformé 1870 vêtements ou sous-vêtements, plus de 32.000 fr. de salaires. Une bagatelle comme on voit ! Et la façon dont l'ingéniosité des surveillantes et des ouvrières peut se donner libre cours, en taillant des complets d'enfants dans de vieux paletots, en utilisant des fourrures mi-usées pour border des couvertures de voiturettes... n'est pas un des moindres intérêts de cette entreprise.

Au total, et durant le dernier exercice c'est donc 64.748 fr. de salaires qui ont été payés, soit par l'Ouvroir lui-même, soit par son intermédiaire, à 623 femmes, ouvrières et employées. Et cela par des initiatives et par des collaborations féminines, qui ont su inspirer confiance aux autorités, et qui, en les secondant dans les mesures à prendre contre le chômage féminin, ont, tout en défendant vaillamment la cause des femmes, prouvé de quoi les femmes sont capables. N'y a-t-il pas là un exemple réconfortant ?

J. GUEYBAUD.

A propos d'assurance-maternité

Si la Suisse a été l'un des premiers pays à se préoccuper de la protection légale de l'ouvrière de fabrique au moment de ses couches, elle est en revanche presque le seul qui, à l'heure actuelle, n'ait pas réussi à compléter ces mesures par la création d'une véritable assurance-maternité.

Celles d'entre nous qui ont plus ou moins blanchi sous le harnais du féminisme n'ont certainement pas oublié tous les efforts, voici plus de trente ans, de l'admirable initiatrice de tant de mouvements sociaux concernant les femmes, Mme Emma Pieczynska, pour instituer chez nous une assurance-maternité. En effet, la loi fédérale sur les fabriques de 1877, qui avait beaucoup innové en prescrivant pour les ouvrières une interruption de travail de 8 semaines au moment de leurs couches, (période de repos qui fut ramenée à 6 semaines en 1914) n'avait d'autre part prévu aucune contre-partie à cette interdiction de travail, ce qui fait que l'application se révéla bientôt dans nombre de cas pire que le mal auquel on voulait parer: toutes, nous nous souvenons d'avoir entendu citer des cas d'ouvrières, obligées par la nécessité de gagner quelques sous dans cette période de chômage forcé, qui roulaient des cigarettes dans leur lit deux ou trois jours après l'accouchement, ou qui acceptaient à peine debout des travaux de tout ordre, souvent bien plus pénibles et moins contrôlées que ceux auxquels elles se seraient livrées à l'usine! Aussi Mme Pieczynska, frappée du caractère unilatéral de ces dispositions dues à des législateurs bien intentionnés, mais bien mal au courant des conditions de vie de la population ouvrière, eut l'idée de corriger ces défauts en introduisant dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie, alors en préparation, une disposition qui, en assimilant l'accouchement à une maladie, fournirait aux travailleuses les ressources si nécessaires à ce moment.

Après mille peines — il n'est pas défendu de penser que les expériences faites avec des parlementaires fédéraux ont renforcé les convictions suffragistes de Mme Pieczynska — le petit groupe de vaillantes qui travaillait avec elle finit par obtenir que la loi fédérale de 1911 sur l'assurance-maladie (loi qui nous régit actuellement: *Réd.*) assimilât à son article 14 un accouchement à une maladie. Ce qui signifie que, pendant une période de six semaines, toute caisse d'assurance-maladie reconnue par la Confédération est obligée de verser à chacune de ses assurées qui a accouché, une indemnité équivalente à celle qu'elle aurait touchée pour une maladie quelconque, soit les frais de médecin et de phar-

Glané dans la presse...

Inutile bavardage

Sous ce titre, un collaborateur du Journal de Genève *compare la façon dont se déroulent les débats d'un Parlement masculin avec la direction par Mrs. Chapman Catt du Congrès suffragiste de Genève en 1920* :

Il nous souvient d'avoir assisté au Congrès international des organisations féminines qui tenait ses assises en la Salle communale de Plainpalais. Dans le fauteuil présidentiel avait pris place une respectable dame aux cheveux blancs. Elle dirigeait les débats avec une énergie et une dextérité qui firent mon admiration et celle de mes confrères. Si une déléguée sortait du sujet traité, le marteau de la présidente interrompait aussitôt son discours; si les termes employés devenaient acerbes, le marteau en soulignait l'inconvenance. Impitoyable, le marteau présidentiel marquait la fin du temps réglementaire et il n'était pas possible d'user d'un subterfuge pour redire plusieurs fois la même chose.

Sans étouffer la discussion, la présidente avait pu mener à bonne fin un ordre du jour chargé et fort important.

Nous pensions à ce congrès féminin samedi au Grand Conseil...

Présidente

Dans le Coopérateur, *M. Privat apporte les détails suivants sur Mrs. Lowe dont nous avions annoncé l'élection à la présidence de l'important Conseil de Comité de Londres* :

...Les magistrats qui appuyèrent sa candidature insistèrent sur le fait qu'ils ne la proposaient pas simplementment comme une gracieuseté envers les dames, mais à cause de ses compétences personnelles, qui inspirent l'admiration générale.

Elle a présidé longtemps la Commission scolaire, où elle a fait preuve d'un talent d'organisation et d'un sens pratique profondément humain.

Sous sa direction, les écoles de Londres et leurs services d'hygiène ont pris un essor magnifique. En remerciant le Conseil de son vote et de sa confiance, la nouvelle présidente s'est félicitée aussi de ce qu'on ne l'ait pas élue simplement pour réparer une offense passée envers les femmes, mais tout simplement parce qu'on la jugeait capable d'occuper le poste, ce qui est le meilleur hommage à son sexe.

Nous avons en Suisse des femmes de grand cœur et de capacité reconnue. Il est temps d'en faire bénéficier la vie nationale, trop desséchée par l'atmosphère fumeuse des pipes masculines.

Statistiques

Oui, pourquoi donc travaillez-vous au dehors? a demandé ici, et là, l'Union Féminine Civique et Sociale, rapporte la revue Notre Bonheur. *Laissons répondre les chiffres* :

Gain du mari insuffisant	60 %
Mari buveur, ne versant pas tout son salaire	3 %
Parents à charge	3 %
Chômage fréquent du mari	2 %
Pour vivre moins pauvrement	10 %
Pour la toilette et le superflu	2,5 %
Pour l'indépendance	2 %
Par dégoût du foyer	3,5 %
Par amour du gain	2,5 %
Pour des raisons diverses *(constitution d'un petit capital ; pour acheter une maison; pour l'éducation des enfants, etc.)*	5,5 %

Une blanchisseuse volante

Minerva *nous apprend qu'au Canada de jeunes blanchisseuses se rendent en avion à leur travail:*

« C'est aujourd'hui le jour de Mlle Rice ! » En prononçant ces paroles, le chasseur canadien lève la tête et scrute attentivement le ciel. Bien que ses yeux soient cependant accoutumés à discerner les moindres choses qui se meuvent, il ne distingue rien. Mais, au bout d'un moment, il s'exclame:

— Tiens ! cela doit être elle !

En effet, on aperçoit un point qui s'approche rapidement, prend forme et ressemble à un oiseau argenté. Le bruuit d'un moteur se fait entendre et, peu après, dans un vol élégant, le léger avion de sport atterrit. Plusieurs trappeurs accourent et, d'un vigoureux shake-hand, il souhaitent la bienvenue à la jeune blanchisseuse qui descend de son propre avion.

— Est-ce que vous avez beaucoup de travail pour moi ?

— Oui, tout est préparé. Mais avant de vous atteler à la besogne, vous allez boire un café, n'est-ce pas ?

Un quart d'heure plus tard, la jeune pilote est agenouillée et lave les chemises des chasseurs dans le lac d'Athabaska. L'eau est froide et limpide; des sapins foncés, presque noirs, se mirent dans le lac et, en rinçant son linge, Mlle Rice trouble leur image ainsi que celle des montagnes également reflétées dans les flots. Le battoir à la main, notre blanchisseuse chante à plein gosier.

Aujourd'hui les hommes ne semblent guère pressés d'aller à la chasse au gibier ou à l'or. Cela leur arrive si rarement de voir un être féminin que le jour de blanchissage, à l'inverse des ménages où il passe généralement pour une corvée, est considérée ici comme une sorte de fête.

. . . .

Sa clientèle est exclusivement masculine et, ce qui est plus, célibataire. Elle se rend auprès des planteurs, des chasseurs, des chercheurs d'or qui, de temps à autre, souhaitent quand même endosser une chemise propre, d'une blancheur immaculée quoiqu'ils n'aient nulle envie de se charger eux-mêmes de ce travail.

Souvent Mlle Rice vient ainsi au lac d'Athabaska; elle ne pourrait pas l'atteindre autrement qu'avec son avion; la station de chemin de fer la plus proche est à quatre cents kilomètres d'ici. Et dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, son habituel champ d'activité, nombreuses sont les localités éloignées de cent kilomètres et plus des chemins de fer et des routes. Mlle Rice n'a pas peur de s'aventurer dans ces parages dé-